



AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

# GESTION INTÉGRÉE CRVS & ID

## Expérience du Bénin

01

Avant 2017, les documents d'état civil servaient de base à l'établissement des documents d'identité.

02

L'état civil était fragmenté, basé sur des registres papier, géré au niveau des arrondissements et des communes de survenance de l'événement

03

Les cartes nationales d'identité étaient délivrées dans chaque préfecture, sur présentation de l'acte de naissance

04

Les bases de données de production de ces cartes n'étaient pas interconnectées

Pendant longtemps, une **personne pouvait naître sans exister juridiquement, vivre sans identité fiable (ou de multiples identités) et mourir sans laisser de trace administrative.**

Le défi n'était pas seulement technique : il était institutionnel, juridique et structurel.



Notre réforme repose sur deux décisions structurantes :

## Décision N°1

En 2017, le Bénin a adopté une loi relative à l'identification des personnes physiques, instituant un identifiant unique : le Numéro Personnel d'Identification (NPI), délivré lors de l'enrôlement au Registre national des personnes physiques (RNPP).

Ce numéro est désormais requis sur les actes administratifs à caractère personnel.

## Décision N° 2

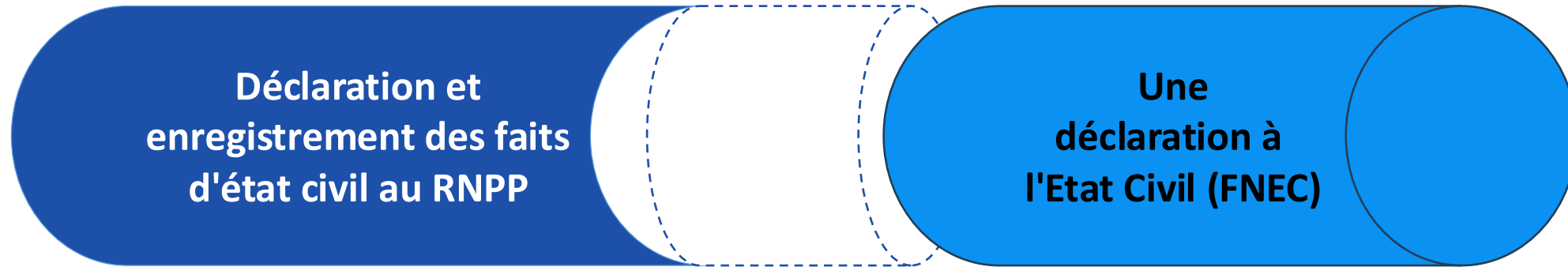
En 2021, le Bénin a engagé une transformation profonde de son système d'état civil, à travers une loi relative à la simplification et à la dématérialisation de l'enregistrement des faits d'état civil.

Cette réforme a permis la suppression des registres papier, la création du fichier national de l'état civil et son intégration avec le RNPP.

 Une Personne, une Identité, un Numéro Personnel d'identification

Au cœur de notre modèle, deux (02) principes :

👉 Pour les naissances intervenues à partir du 1er avril 2021 ( date de la mise en œuvre de la loi 2020-34), toute déclaration de naissance est faite au RNPP et vaut déclaration à l'état civil.



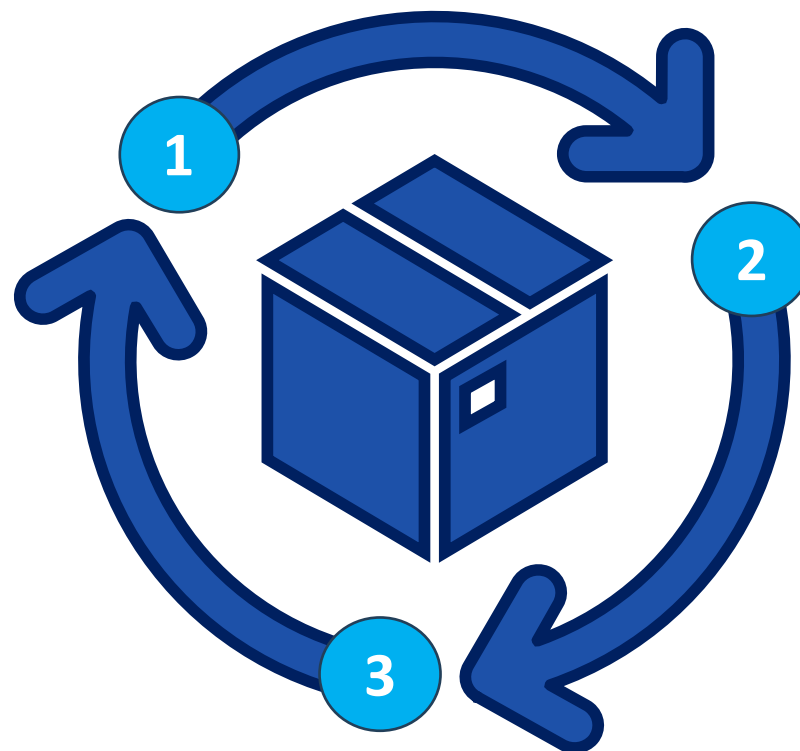
Ainsi, le NPI de l'enfant est obtenu par la déclaration de sa naissance au RNPP ce qui emporte automatiquement son inscription au fichier national de l'état civil, sans duplication, sans ressaisie, sans divergence.

👉 Pour les naissances intervenues avant le 1er avril 2021, l'intégration passe par l'enrôlement au RNPP et la migration de l'acte de naissance primitif.

## À la naissance :

Déclaration par l'agent de santé (ou l'officier d'état civil en cas de naissance à domicile), attribution du NPI, génération automatique de l'acte de naissance.

👉 L'enfant existe juridiquement dès sa naissance.



## Au mariage :

Déclaration à partir des NPI des époux, mise à jour automatique du statut matrimonial.

👉 Cohérence et fiabilité des données familiales.

## Au décès :

Déclaration par un agent de santé ou une autorité locale (chef de quartier ou de village), activation du statut « décédé » dans le système d'identification, enregistrement automatique à l'état civil.

👉 Fermeture fiable du cycle de vie.

Une Approche hybride :



Centralisation des données :  
une base nationale unique  
d'identité et le fichier national  
de l'état civil, gérés par une  
seule entité: **l'ANIP**

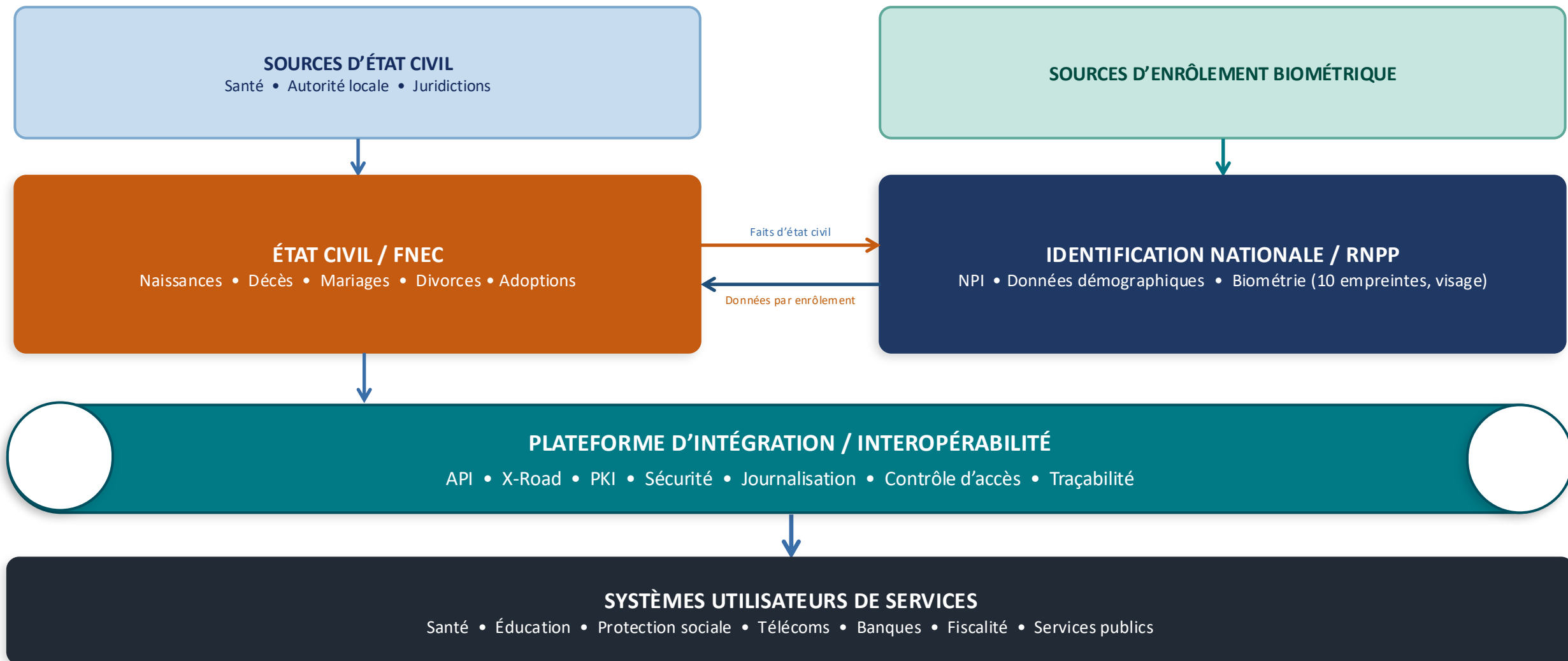


Décentralisation des acteurs aux  
points d'entrée :

- agents de santé
- officiers d'état civil
- chefs de village et de quartier de ville

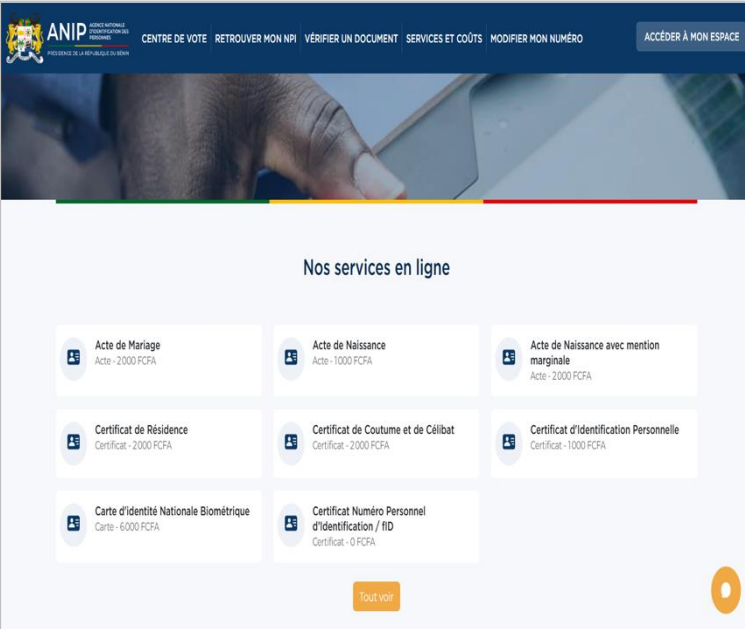
👉 L'État garantit la cohérence, les acteurs locaux assurent l'inclusion.

# Architecture simplifiée d'interopérabilité entre l'état civil, l'identification et les services



👉 Chaque système reste maître de ses données. L'interopérabilité les connecte sans les remplacer, et simplifie les services.

## Portail eservices.anip.bj



Centre de vote | RETROUVER MON NPI | VÉRIFIER UN DOCUMENT | SERVICES ET COÛTS | MODIFIER MON NUMÉRO | ACCÉDER À MON ESPACE

### Nos services en ligne

<b>Acte de Mariage</b> Acte - 2000 FCFA	<b>Acte de Naissance</b> Acte - 1000 FCFA	<b>Acte de Naissance avec mention marginale</b> Acte - 2000 FCFA
<b>Certificat de Résidence</b> Certificat - 2000 FCFA	<b>Certificat de Coutume et de Célibat</b> Certificat - 2000 FCFA	<b>Certificat d'Identification Personnelle</b> Certificat - 1000 FCFA
<b>Carte d'identité Nationale Biométrique</b> Carte - 6000 FCFA	<b>Certificat Numéro Personnel d'Identification / I/D</b> Certificat - 0 FCFA	

[TOUT VOIR](#)

## App ANIP BJ



**ANIP** AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

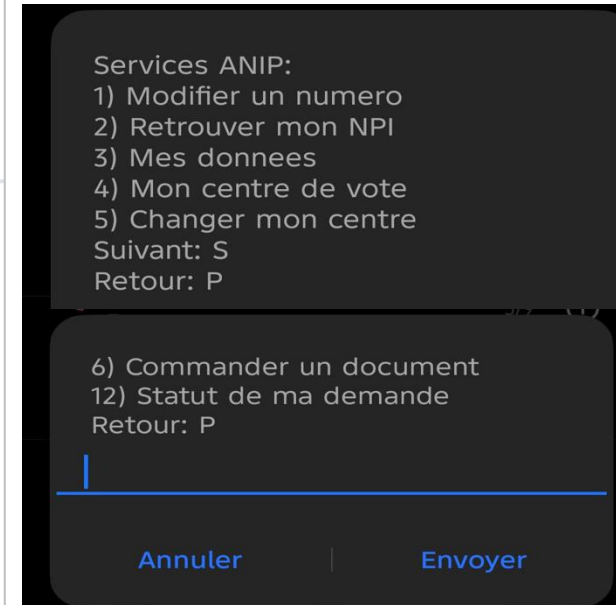
### Choisissez votre opération

Accéder à mon espace	Vérifier un document
Retrouver mon NPI	Services et coût

Des préoccupations ? [Contacter notre support](#)  
[Politique de confidentialité](#)

CV 

## Menu USSD usagers: \*151#



Services ANIP:

- 1) Modifier un numero
- 2) Retrouver mon NPI
- 3) Mes donnees
- 4) Mon centre de vote
- 5) Changer mon centre

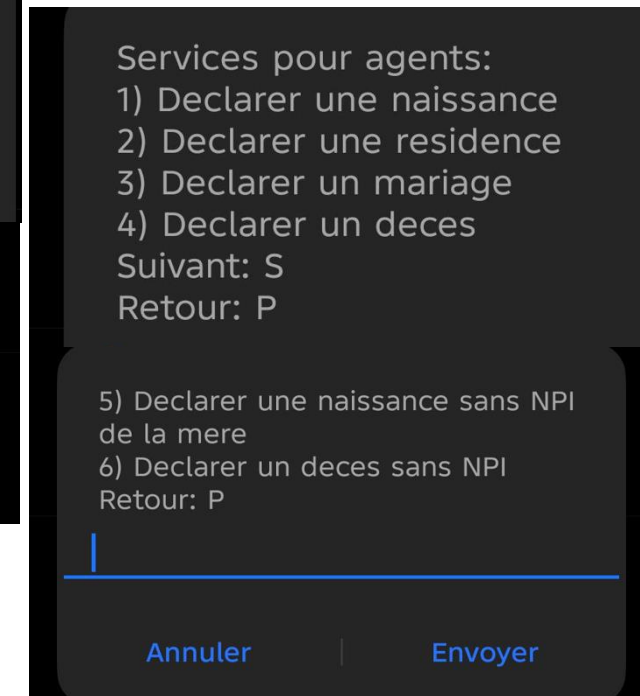
Suivant: S  
Retour: P

- 6) Commander un document
- 12) Statut de ma demande

Retour: P

[Annuler](#) | [Envoyer](#)

## Menu USSD Agents : \*139#



Services pour agents:

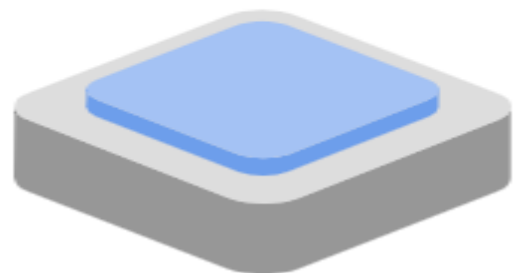
- 1) Declarer une naissance
- 2) Declarer une residence
- 3) Declarer un mariage
- 4) Declarer un deces

Suivant: S  
Retour: P

- 5) Declarer une naissance sans NPI de la mere
- 6) Declarer un deces sans NPI

Retour: P

[Annuler](#) | [Envoyer](#)

**01**

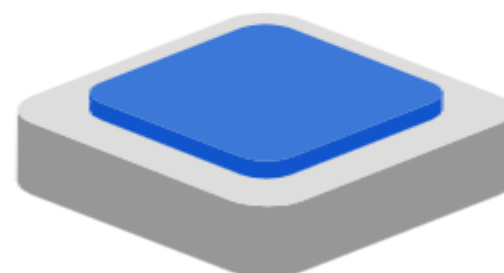
## Un système d'état civil et d'identité totalement numérisé et centralisé

- Numérisation complète des registres papier d'état civil
- Suppression des registres papier
- En 2025,
  - + 10 millions de documents dont 75% en ligne
  - 27 millions de demandes de vérification d'identités.
- ANIP BJ l'application locale la plus téléchargée
- La commande de la Carte d'identité (inc. Régime d'assurance) depuis USSD

**02**

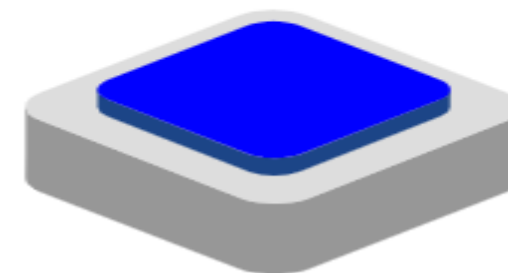
## Une couverture élevée des déclarations de faits d'état civil

- Le **fort taux de déclaration des naissances** (près de 94 %) dans les délais
- Mise en place de **guichet unique de déclaration et d'enregistrement des naissances** dans les formations sanitaires

**03**

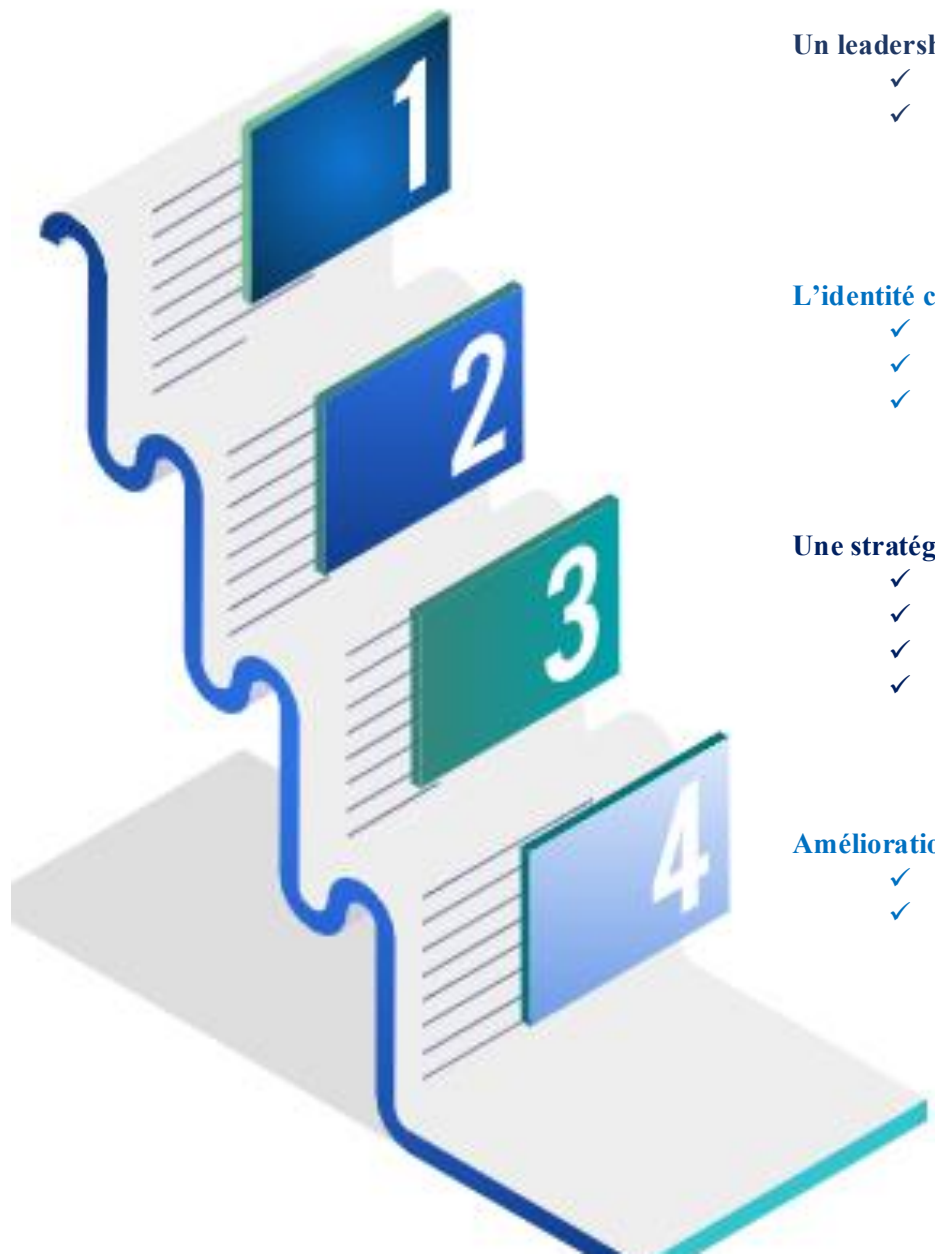
## Un registre national de population de meilleure qualité en forte expansion

- Plus de 13,8 millions de personnes enregistrées dans le Registre National des Personnes Physiques
- Qualité listes électorales automatiques

**04**

## Une intégration institutionnelle et un cadre de sécurité renforcé

- Cadre juridique renforcé intégrant les enregistrements dérogatoires (enfants, décès), les afro descendants et les étrangers
- Gouvernance renforcée de la sécurité des données (traçabilité, contrôle d'accès)



## Un leadership institutionnel fort au service de l'intégration CRVS-ID

- ✓ Engagement politique fort porté au plus haut niveau de l'État
- ✓ Centralisation de l'état civil, de l'identification et du registre de population au sein de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes

## L'identité comme condition d'accès aux services

- ✓ Utilisation d'un identifiant unique (NPI) pour favoriser l'interopérabilité des services publics
- ✓ Carte SIM, assurance maladie, services administratifs, examens et prestations sociales nécessitent une identité légale
- ✓ Lien fort entre accès aux services et enrôlement au registre national

## Une stratégie inclusive et de proximité

- ✓ Implication des chefs de quartiers, villages et arrondissements
- ✓ Notification des faits d'état civil via USSD et outils mobiles
- ✓ Gratuité du certificat FID pour nationaux et étrangers
- ✓ Digitalisation des demandes via web, mobile et USSD

## Amélioration continue de la qualité du registre

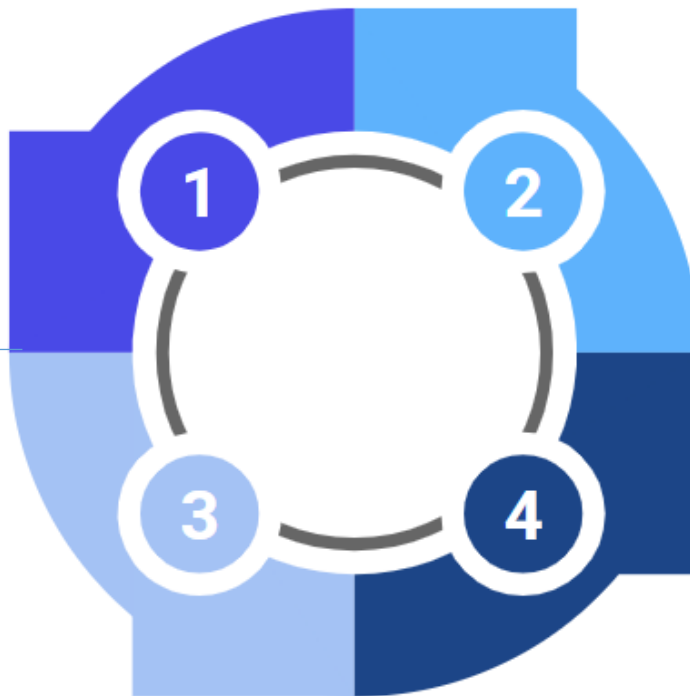
- ✓ Dispositif de fiabilisation des données en temps réel appuyé par l'intelligence artificielle
- ✓ Génération des listes électorales à partir du RNPP

## Accès pour tous

- Durée de validité du Certificat d'Identification Personnelle (CIP) de 2 à 5 ans sans augmenter le coût. Notre **ambition est d'aller vers la gratuité**, au moins pour la première délivrance des actes essentiels

## Inclusion réelle

- Peu importe l'âge, le handicap ou le lieu de vie, personne ne doit être laissé de côté




## Etat civil complet

- Sans problème de qualité de données et réactif, **où chaque décès** doit être déclaré au Bénin, sur toute l'étendue du territoire national

## Interopérabilité des usages

- Authentification systématique dans tous les services publics et privés
- L'enjeu dépasse nos frontières : béninois de la diaspora \_ actes et pièces béninois doivent être reconnus fiables, vérifiables et incontestables à l'international

 **Vision claire** : Faire de l'identité légale un levier d'accès aux services publics et privés, de création de valeur et de développement.

ANIP centre africain d'excellence et de référence en matière d'identité numérique et d'état civil.

# CONCLUSION

L'intégration des systèmes d'état civil et d'identification (CRVS-ID) n'est pas seulement une réforme administrative; c'est une réforme de l'État, une réforme de la gouvernance, une réforme de la dignité.

Donner une identité à chaque individu dès la naissance et garantir qu'elle l'accompagne tout au long de sa vie, tel est le choix du Bénin.



AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

---